PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 31 mars 2025

Nombre de membres en exercice : 14
Présents : 9
Absents : 5
Procurations : 1
Nombre de votes : 10
L'an deux mille vingt-cinq, le trente et un mars à vingt heures, les membres du conseil municipal de Trémolat dûment convoqués se sont réunis en séance ordinaire sous la Présidence de Éric CHASSAGNE, Maire.
Conseillers municipaux présents : QUEVAL-QUIGNON Florence, MATHIOTTE Patrick, ROUX Sonia, MAGIS-TERLOUW Colette, LEONIDAS Christophe, ROUGIER Christian, LASSIGNARDIE Céline, LE GOFF Yanick
Conseillers municipaux absents/excusés : FOURÉ Estelle, MAYER Joëlle SCHEID Éric, ZALOGA Anna, CHAPALAIN Christian,
Procurations : MAYER Joëlle à ROUX Sonia
Secrétaire de séance : QUEVAL-QUIGNON Florence

Ouverture de la séance à 20 h. Le quorum est atteint.
Approbation du PV du Conseil Municipal du 21 février 2025.

DEL 2025-03-001 – VOTE DES TAUX DES TAXES LOCALES - ETAT 1259

Monsieur le Maire présente l'état 1259 comportant les bases prévisionnelles, les produits prévisionnels de référence, les allocations compensatrices et mécanismes d'équilibre des réformes fiscales.
Le taux de la taxe d'habitation, gelé de 2020 à 2024, est reconduit pour 2025. Cette taxe ne concerne plus que les résidences secondaires, les locaux meublés non affectés à l'habitation principale et, sur délibération, les logements vacants depuis plus de 2 ans.
En conséquence, Monsieur le Maire propose de maintenir les valeurs des taux 2024.

Le Conseil municipal,

DÉCIDE de maintenir les taux communaux 2025 à l'identique de ceux de 2024, soit :
- taxe d'habitation : 9.18 %
- taxe foncière sur les propriétés bâties : 43.19 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 40.08 %

CHARGE Monsieur le Maire
- de notifier cette décision aux services préfectoraux
- de transmettre l'état 1259 complété à la direction départementale des finances publiques, accompagné d'une copie de la présente décision.

DEL 2025-03-002 –SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS 2025

Le conseil municipal,
- **DÉCIDE** d'accorder les subventions 2025 aux associations comme indiqué dans le tableau ci-après, pour un montant total de **12 480 €, compte 65748- Subventions personnes de droit privé.**

- **PRÉCISE** que le versement des subventions aux associations sera effectif lorsque la demande de subvention aura été réceptionnée par la commune avec l'ensemble des pièces justificatives : formulaire de demande, bilan 2024, budget prévisionnel 2025, Relevé d'identité Bancaire.
Dans le cas contraire, la subvention votée sera considérée comme nulle et non avenue.

Demandeur	Montant attribué 2025
AJMR Lalinde	200
Amicale Laïque - ECOLE	1500
Asso donneurs sang bénévoles	80
Enfance & loisirs	6000
Entente Calès Trémolat Foot	350
Foyer socio-culturel /Collège Jean Monnet Lalinde	200
La cerise sous le chapeau	700
Les Aurochs de Trémolat	900
Les reines du foot (Dossier entente Cales/Trémolat)	1000
Lieutenants de louveterie 24	100
Ligue contre le cancer	150
Pompiers humanitaires - GSCF	50
Rencontres et Loisirs	200
Restos du cœur Dordogne	200
Secours populaire français	200
Ski club	250
SOS Chats Libres	150
Souvenir Français Bergerac	50
UPMRAC-Anciens combattants	100
Lycée Cordy Voyages	100
TOTAL SUBVENTIONS ACCORDEES	**12480**

DÉCIDE d'approuver les contributions 2025 aux organismes publics comme indiqué dans le tableau ci-après, pour un montant prévisionnel total de **16 824 €.**

65568-AUTRES CONTRIBUTIONS ORGANISMES DE REGROUPEMENT PUBLIQUES

ORGANISMES	OBJET	MONTANT ATTRIBUE 2025
SDE24	ECLAIRAGE PUBLIQUE	12 000 €
ATD 24	PARTICIPATION	1624 €
SIVS	SIVS	1000 €
SIVOM	TRANSPORT SCOLAIRE	300 €
MAIRIE BADEFOLS	SURVEILLANCE BUS	900 €
	TOTAL	**15 824 €**

657382- SUBVENTIONS ORGANISMES PUBLIQUES

ASA- Syndicat d'Irrigation	**1 000 €**

- **PRÉCISE** que le versement des contributions s'effectuera après réception du Titre correspondant émis par la Trésorerie.
- **DÉCIDE** d'approuver les contributions 2025 aux autres organismes privés comme indiqué dans le tableau ci-après, pour un montant prévisionnel de **1 222.26 €.**
- **PRÉCISE** que le versement des contributions s'effectuera après réception de la facture.

6281- COTISATIONS/ ADHESIONS

ORGANISMES PRIVES	MONTANT ATTRIBUE 2025
STATIONS VERTES	930 €
ARBRES REMARQUABLES MAISON DE LA VIE ASSO CITOYENN	50 €
UDM 24 DE LA DORDOGNE	192,26 €
PERIGORD RAIL PLUS (ASSO)	50,00 €
TOTAL	**1 222,26 €**

DEL 2025-03-003 – BUDGET PRINCIPAL COMMUNE 2025

Monsieur Éric CHASSAGNE, Maire, présente le projet de budget principal Budget Commune pour l'exercice 2025, en détaillant les crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
Monsieur le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur le budget présenté. Le conseil municipal :

- **Approuve** le budget primitif 2025 du budget principal de la Commune, arrêté comme suit au niveau du chapitre :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellés DÉPENSES	Vote BP	Chapitre	Libellés RECETTES	Vote BP
011	Charges à caractère général	193 850,00 €	013	Atténuation de charges	3 500,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	346 290,92 €	70	Produits des services, du domaine et ventes...	29 690,00 €
014	Atténuation de produits	55 452,00 €	73	Impôts et taxes	157 011,76 €
			731	Fiscalité directe locale	306 523,00 €
65	Autres charges de gestion courante	69 980,00 €	74	Dotations et participations	181 450,51 €
	Total des dépenses de gestion courante	**665 572,92 €**	75	Autres produits de gestion courante	36 000,00 €
66	Charges financières	2 000,00 €		Total des recette de gestion courante	**714 175,27 €**
67	Charges exceptionnelles	500,00 €	76	Produits financiers	0,00 €
68	Dotations aux provisions	200,00 €	77	Produits exceptionnels	0,00 €
			78	Reprises sur provisions	0,00 €
	Total des dépenses réelles	**668 272,92 €**		**Total des recettes réelles**	**714 175,27 €**
023	*Virement à la section d'investissement (recettes fctmt -dépenses fctmt)*	*294 287,68 €*	***042***	***Opé. d'ordre de transfert entre sections***	***3 000,00 €***
042	*Opé. d'ordre de transfert entre sections*	*3 744,00 €*	*722*	*Immobilisations corporelles en REGIE*	*3 000,00 €*
043	*Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.*	*0,00 €*	*043*	*Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.*	
	Total des dépenses d'ordre	***298 031,68 €***		***Total des recettes d'ordre***	***3 000,00 €***
002	Résultat reporté	0,00 €	002	Résultat reporté	249 129,33 €
	TOTAL DES DEPENSES	**966 304,60 €**		**TOTAL DES RECETTES**	**966 304,60 €**

SECTION D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellés DÉPENSES	Vote BP	Chapitre	Libellés RECETTES	Vote BP
010	Stocks	0,00 €	010	Stocks	0,00 €
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	95 000,00 €	13	Subventions d'investissement (hors 138)	45 385,93 €
204	Subventions d'équipement versées	0,00 €	16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165 et 166)	0,00 €
21	Immobilisations corporelles	551 749,21 €	20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00 €
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00 €	204	Subventions d'équipement versées	0,00 €
23	Immobilisations en cours	225 377,44 €	21	Immobilisations corporelles	0,00 €
			22	Immobilisations reçues en affectation	0,00 €
			23	Immobilisations en cours	0,00 €
	Total des dépenses d'équipement	**872 126,65 €**		**Total des recettes d'équipement**	**45 385,93 €**
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 000,00 €	10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	18 844,70 €
13	Subventions d'investissement	0,00 €	1068	Excédents de fonct. capitalisés	0,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	18 745,86 €	13	Autres subventions d'investissement non transférées	0,00 €
18	Compte de liaison : affectation à ...	0,00 €	16	Emprunts et dettes assimilées (165 et 166)	0,00 €
26	Participations et créances rattachées à des particip.	0,00 €	18	Compte de liaison : affectation à ...	0,00 €
27	Autres immobilisations financières	0,00 €	26	Participations et créances rattachées à des particip.	0,00 €
			27	Autres immobilisations financières	0,00 €
			024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00 €
	Total des dépenses financières	**19 745,86 €**		**Total des recettes financières**	**18 844,70 €**
45	Total des opérations pour le compte de tiers		45	Total des opérations pour le compte de tiers	0,00 €
	Total des dépenses réelles	**891 872,51 €**		**Total des recettes réelles**	**64 230,63 €**
			021	*Virement de la section de fonctionnement*	*294 287,68 €*
040	***Opé. d'ordre de transfert entre sections***	***3 000,00 €***	*040*	*Opé. d'ordre de transfert entre sections*	*3 744,00 €*
2313	*Constructions en Régie*	*3 000,00 €*			
041	*Opérations patrimoniales*	*43 497,36 €*	*041*	*Opérations patrimoniales*	*43 497,36 €*
	Total des dépenses d'ordre	***46 497,36 €***		***Total des recettes d'ordre***	***341 529,04 €***
001	Solde d'exécution négatif reporté	0,00 €	001	Solde d'exécution positif reporté	532 610,20 €
	TOTAL DES DEPENSES	**938 369,87 €**		**TOTAL DES RECETTES**	**938 369,87 €**

- **AUTORISE,** conformément à l'article L 5217-10-6 du CGCT, le Maire à opérer des mouvements de crédits de chapitre à chapitre dans les limites suivantes (excepté pour les dépenses de personnel) :
Fonctionnement : **7.5 %**
Investissement : **7.5 %**

DEL 2025-03-004 – BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT 2025

Monsieur Éric CHASSAGNE, Maire, présente le projet de budget annexe « Lotissement » pour l'exercice 2025, en détaillant les crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

Le conseil municipal :

-approuve le Budget 2025 du budget annexe « Lotissement » tel que présenté ci- dessous, au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et la section d'investissement.

FONCTIONNEMENT - VUE DÉTAILLÉE					
Comptes	**Libellés DÉPENSES**	**Budget 2025**	**Comptes**	**Libellés RECETTES**	**Budget 2025**
011	Charges à caractère général	100 000,00 €	013	Atténuation de charges	0,00 €
605	Achats matériel, équipements et travaux	100 000,00 €	70	Produits des services, du domaine et ventes...	172 516,22 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00 €	7015	Ventes de terrains aménagés	172 516,22 €
014	Atténuation de produits	0,00 €	73	Impôts et taxes	0,00 €
65	Charges de gestion courante	0,00 €	74	Dotations et participations	0,00 €
			75	Autres produits de gestion courante	0,00 €
			7552	Prise en charge déficit BA administratif	0,00 €
			7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00 €
	TOTAL GESTION DES SERVICES	100 000,00 €		TOTAL GESTION DES SERVICES	172 516,22 €
66	Charges financières	0,00 €	76	Produits financiers	0,00 €
67	Charges exceptionnelles	0,00 €	77	Produits exceptionnels	0,00 €
68	Dotations aux provisions	0,00 €	78	Reprises sur provisions	0,00 €
022	Dépenses imprévues	0,00 €			
	TOTAL DES OPERATIONS REELLES	**100 000,00 €**		**TOTAL DES OPERATIONS REELLES**	**172 516,22 €**
023	*Virement à la section d'investissement*	*0,00 €*	*042*	*Opé. d'ordre de transfert entre sections*	*122 516,42 €*
042	*Opé. d'ordre de transfert entre sections*	*0,00 €*	*71355*	*Variat° stocks terrains aménagés (ensemble des dépenses depuis le début)*	*122 516,42 €*
7133	*Variat° en-cours de production biens*	*72 516,42 €*	*043*	*Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.*	*0,00 €*
71355	*Variat° stocks terrains aménagés*	*122 516,42 €*			
	CUMUL OPERATIONS D'ORDRE PRELEVEES	***195 032,84 €***		***TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE***	***122 516,42 €***
043	*Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.*	*0,00 €*			
	TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE	***195 032,84 €***			
002	Résultat reporté	0,00 €	002	Résultat reporté	0,20 €
	TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	**295 032,84 €**		**TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT**	**295 032,84 €**

DEL 2025-03-004 – BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT 2025 (SUITE)

INVESTISSEMENT - VUE DÉTAILLÉE					
Comptes	**Libellés DÉPENSES**	**Budget 2025**	**Comptes**	**Libellés RECETTES**	**Budget 2025**
010	Stocks	0,00 €	010	Stocks	0,00 €
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations et 204)	0,00 €	13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00 €
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00 €	16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165 et 166)	0,00 €
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00 €	20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00 €
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00 €	204	Subventions d'équipement versées	0,00 €
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00 €	21	Immobilisations corporelles	0,00 €
OE	Total des opérations d'équipement	0,00 €	22	Immobilisations reçues en affectation	0,00 €
			23	Immobilisations en cours	0,00 €
	TOTAL EQUIPEMENT	0,00 €		TOTAL EQUIPEMENT	0,00 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €	10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €
13	Subventions d'investissement	0,00 €	138	Autres subventions d'investissement transférées	0,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	266 642,42 €	165	Emprunts et dettes assimilées (165 et 166)	0,00 €
168741-00001	Remboursement emprunt GFP	266 642,42 €			
18	Compte de liaison : affectation à	0,00 €	18	Compte de liaison : affectation à	0,00 €
26	Participations et créances rattachées à des particip.	0,00 €	26	Participations et créances rattachées à des particip.	0,00 €
27	Autres immobilisations financières	0,00 €	27	Autres immobilisations financières	0,00 €
020	Dépenses imprévues	0,00 €	024	Produit des cessions d'immobilisations	0,00 €
	TOTAL FINANCIER	266 642,42 €		TOTAL FINANCIER	0,00 €
45	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00 €	45	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00 €
	TOTAL DES OPERATIONS REELLES	**266 642,42 €**		**TOTAL DES OPERATIONS REELLES**	**0,00 €**
040	*Opé. d'ordre de transfert entre sections*	**122 516,42 €**	*021*	*Virement de la section de fonctionnement*	0,00 €
3555-00001	*Terrains aménagés*	122 516,42 €	*040*	*Opé. d'ordre de transfert entre sections*	**195 032,84 €**
			168741	*Avance remboursable de la commune*	0,00 €
041	*Opérations patrimoniales*	0,00 €	*3355-00001*	*Travaux*	72 516,42 €
			3555-00001	*Terrains aménagés*	122 516,42 €
				OPERATIONS D'ORDRE PRELEVEES SUR FONCTIONNEMENT	**195 032,84 €**
			041	*Opérations patrimoniales*	0,00 €
	TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE	**122 516,42 €**		***TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE***	195 032,84 €
001	Solde d'exécution négatif reporté	0,00 €	001	Solde d'exécution positif reporté	194 126,00 €
			001-00001	Solde d'exécution sect° d'investissement	194 126,00 €
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	**389 158,84 €**		**TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT**	**389 158,84 €**

DEL 2025-03-005 - TARIFICATION CHAUFFAGE SALLE HANGAR ASSOCIATIONS

- Vu la délibération prise le 09/09/2022 fixant les conditions de tarification de la location des salles des fêtes, et du chauffage par les associations trémolacoises, non trémolacoises et par les particuliers
- Vu la convention prise entre la commune et le café village le 30/10/2023 pour les séances de Yoga effectuées régulièrement à la salle du Hangar

Monsieur le Maire informe l'assemblée d'une demande de l'intervenant de Yoga au Café Village qui par manque de place au Café Village souhaite proposer ses cours à la salle du hangar.
M. le Maire demande l'avis de son Conseil Municipal concernant la facturation du chauffage.
Monsieur le Maire propose de demander 50 € de chauffage aux associations qui utilisent la salle du hangar régulièrement, comme il est fait sur la salle du Grenier. Mr P.Mathiotte estime que seule l'association des Gouyassous serait impactée, ce qui leur serait préjudiciable.

Après discussion, il est convenu que dans un souci d'équité que toutes les associations soient considérées de la même manière et bénéficie de la gratuité du chauffage lors de la location du Hangar par les associations Trémolacoises.
Mr le Maire propose alors la gratuité du chauffage pour toutes les associations Trémolacoises lors de la location du Hangar.
Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- **Accepte de pratiquer la gratuité pour le chauffage de la salle du Hangar pour les associations Trémolacoises.**

Mme QUEVAL- QUIGNON, 1ère adjointe, demande une étude de la répartition particuliers/associations de l'utilisation de la salle du Grenier de l' année 2024 .

DEL 2025-03-006 MODIFICATION HORAIRES MAIRIE ET AGENCE POSTALE

Vu le recrutement d'un nouvel agent administratif poste/accueil à 17h30 au 06/01/2025 ;
Vu la demande de certains agents d'adapter leurs horaires de travail ;
Vu les notes de service rédigées par la secrétaire générale, les 09/12/2024, 28/01/2025 et le 14/03/2025 et transmises à Mr le Maire ;
Monsieur le Maire propose :
1) D'ouvrir la mairie et l'agence postale 30 minutes plus tôt
2) De fermer la mairie 30 minutes plus tôt
Ces modifications sont motivées par une affluence plus importante en début qu'en fin de journée. Une meilleure organisation personnelle pour les agents également faisant l'accueil.

Les nouveaux horaires d'ouverture de la mairie sont proposés comme suit :
- Lundi 8h30-12h30 / 14h-17h30
- Mardi 8h30-12h30
- Mercredi 8h30-12h30
- Jeudi 8h30-12h30
- Vendredi 8h30-12h30/ 14h-17h30

Horaires d'ouverture proposés pour l'agence postale :
- Tous les jours : 8h30-12h15

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :
Résultat du vote : Pour : 10 - Contre : 0 - Abstention : 0

- Accepte les nouveaux horaires d'ouverture de la Mairie et de la Poste.
- Charge le Maire et la secrétaire générale de superviser la mise en place et le bon déroulement de ce nouveau fonctionnement.
- Charge le Maire et la secrétaire générale de se rapprocher de la Poste pour la validation des modifications, l'organisation et la diffusion des nouveaux horaires.
- Dit que ces horaires seront applicables à compter du 01/06/2025.
- Dit qu'il serait souhaitable de demander des devis comparatifs pour le changement de la plaque située à l'entrée en façade.

QUESTIONS DIVERSES

1) Devis Autolaveuse salle des fêtes :

M. Le Maire fait suite aux diverses conversations avec les membres d'associations Trémolacoises concernant le ménage de la salle des fêtes "Le Grenier" et présente donc 3 devis demandés à ce sujet (PLG de 2973.60 € TTC, THPS de 2880 € TTC, HYCODIS de 4203.60 € TTC). Le camping qui a testé une autolaveuse, nous conseille de faire un essai préalable à l'achat.
L'assemblée est persuadée que l'achat de cette machine est une bonne solution mais qu'il faudra revoir les conditions de location auprès des particuliers mais aussi des associations Trémolacoises
Afin de ne faire aucun impair, le conseil décide d'attendre encore des devis avant de se prononcer.

2) Feu d'artifice :
Suite à la réunion des Associations, il a été convenu avec le Président du Comité des Fêtes que le feu d'artifice sera tiré le 15/07/2025 pendant le marché gourmand. Un devis a été demandé à l'entreprise Pyroma, et étudié par P. MATHIOTTE, 2ème Adjoint et Ch. Rougier, Conseiller Municipal

3) Départ coiffeuse :
Le salon de coiffure-a fermé ses portes le samedi 29 mars 2025 suite au départ à la retraite de la coiffeuse du village depuis 27 ans.
M.LEONIDAS, 4ème Adjoint, propose de racheter une partie du mobilier pour aménager le salon pour une éventuelle location meublée professionnelle. Il prendra contact avec la coiffeuse afin d'étudier le montant du mobilier et les conditions de modification du bail.
Mme QUEVAL-QUIGNON, 1ère adjointe propose que le salon pourrait être rentable si modernisé, avec diversification de l'activité (onglerie, esthéticienne…).
M. le Maire incite les élus à étudier la faisabilité d'un tel projet.

4) Octobre Rose : : Suite à la proposition faite par Mme La 1ère Adjointe lors de la dernière réunion des associations, une réunion de préparation avec toutes les associations Trémolacoises aura lieu le lundi 28 avril 2025 à 20 h 30 au Hangar. Les élus sont vivement conviés.

5) Prochain Conseil Municipal : il se réunira le Mercredi 23/04/2025 à 20 h 30.

6) Communication voirie : La prochaine commission se réunira le samedi 26/04/2025 en présence de P. Mathiotte.

7) Tables pique-nique du Ski-club : Sonia Roux, 3ème Adjointe, informe l'assemblée qu'au Ski club, les 4 ou 5 tables de pique-nique sont en très mauvais état et qu'il faudrait les retirer. M.le Maire indique qu'il faudrait se rapprocher du Président de cette association.

8) Commission communication : F.QUEVAL-QUIGNON, 1ère Adjointe, informe l'assemblée du souhait de M. CHAPALAIN, conseiller municipal, de se retirer de la commission communication et demande si quelqu'un serait intéressé pour rejoindre les membres, notamment pour l'élaboration du bulletin municipal. M. le Goff propose la participation de sa compagne, Mme Constant Laurence. Prochaine réunion de la commission déplacée du 08/04 au 15/04/2025 à 18h15.

9) Les poutres SNCF : Mr le Maire demande s'il serait envisageable de vendre les poutres SNCF qui se trouvent à l'APV. Vu le prix d'achat élevé, P.Mathiotte suggère d'en vendre en partie et de conserver l'autre moitié.

10) Prochain conseil municipal le Mercredi 23/04/2025 à 20h30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h20
Au registre suivent les signatures

Le Maire
CHASSAGNE Éric

MAIRIE DE TREMOLAT 24 Dordogne

La secrétaire de séance
Florence QUEVAL-QUIGNON